



Saint-Médard de Doulon

A.S.C.

NANTES

ASC SAINT MEDARD DE DOULON – NANTES

72 Rue du Pontereau

44300 NANTES

Tel : 09 81 39 35 09

Madame Johanna ROLLAND

Mairie de Nantes  
29, rue de Strasbourg  
44000 NANTES

NANTES, le 24 avril 2018

Madame la Maire,

Notre association est implantée sur le quartier du Vieux Doulon depuis bientôt 90 ans. A ce titre, elle constitue un acteur majeur de la vie de ce quartier offrant, à travers ses neuf sections, un lieu unique pour toute la famille pour pratiquer activités sportives ou culturelles.

La création de la ZAC Doulon-Gohards qui va générer un apport très important de nouveaux habitants est un projet très important et très impactant sur la vie sociale de ce quartier.

L'ASC Saint Médard de Doulon souhaite y prendre toute sa place et a, à cet effet, d'une part invité régulièrement les élus à venir en débattre avec ses adhérents lors de ses assemblées générales successives et d'autre part répondu aux sollicitations de l'équipe de Nantes Métropole, chargée de ce projet pour des rencontres devant projeter le devenir de notre association dans ce cadre.

A ce jour, deux réunions se sont tenues. La première, le 24 mars 2017, il y a donc plus d'un an aujourd'hui, a permis la présentation du projet avant tout début de réalisation et l'évocation de différentes hypothèses d'implantation de notre association. Elle s'est conclue par un engagement de rencontres régulières, selon un calendrier trimestriel, pour travailler de manière concertée à la meilleure réponse possible respectant l'identité forte de notre entité. Nous attendons toujours la présentation de ce calendrier de réunions.

La seconde s'est tenue le 29 mars dernier. L'équipe de Nantes Métropole présente ce jour là nous a reproché une absence de réactivité face à la proximité du vote du Plan d'Urbanisme qui permettra en 2019 à l'Association Des Œuvres Diocésaines de Loire-Atlantique de mettre en vente auprès de promoteurs immobiliers les parcelles constructibles qu'elle détient sur cette ZAC. Manifestement, cette équipe n'a pas, durant l'année écoulée depuis la précédente réunion, pris ni le soin ni le temps de consulter les documents que nous avons mis à sa disposition pour présenter notre projet et nos besoins. Cette réunion s'est conclue sur l'engagement de nous adresser sous quinze jours un relevé de décisions et la promesse d'une nouvelle réunion le 16 mai prochain.

Malheureusement, nous faisons le constat qu'à ce jour le relevé de décisions promis  
BASKET – CHORALE – DANSE – FOOTBALL – GYM SPORTIVE – GYM TONIQUE – LOISIRS – PETANQUE – TENNIS DE TABLE

ne nous a toujours pas été adressé et qu'aucun document préparatoire à une prochaine réunion ne nous a été présenté.

Cette situation est extrêmement préoccupante. Nos 1 400 adhérents s'interrogent fortement sur la volonté municipale d'aider les acteurs de la vie sociale du quartier. D'ores et déjà, nous ne disposons pas de moyens suffisants pour accueillir toutes les personnes désireuses de pratiquer leurs activités au sein de notre association étant obligés de refuser plus de cent nouveaux adhérents chaque année. L'incertitude sur la pérennité de nos installations est un frein bloquant à tout projet d'évolution de celles-ci.

Nous n'osons penser qu'une municipalité puisse condamner l'avenir d'une association comme la nôtre et mettre en péril l'accueil des jeunes dans des structures de qualité. Nous ne sommes pas certains que nos adhérents resteront longtemps stoïques devant l'absence de prise en compte de leurs besoins et de leur existence.

Comptant sur les bonnes relations qu'entretiennent les élus avec notre association, je ne doute pas, Madame la Maire, que vous saurez donner toute directive pour que ce dossier puisse avancer de manière efficace et harmonieuse et vous prie d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président de l'ASC Saint Médard de Doulon  
Philippe GICQUEL

